



COordination des
Fédérations et
Associations de
Culture et de communication

Amateurs, quelle richesse !

Les pratiques artistiques en amateur sans caricature : réponse au dossier de *Télérama* n° 3084

Les amateurs se seraient bien passés d'un dossier qui prétend rendre un vibrant hommage aux pratiques amateur, rate sa cible et finalement sombre dans la caricature.

On dresse le portrait-robot d'un amateur un peu simplet, soignant ses angoisses existentielles, humble, enfantin, pas génial mais courageux. Forcément, il ignore qu'il est instrumentalisé. Pire ! Il marche sur les plates-bandes de l'intermittence et contribue à la paupérisation d'une profession. Heureusement, il consomme. Il a des retombées économiques, il génère de la croissance, il crée de l'emploi. Ouf, on le concède : il a encore le droit à la liberté d'expression !

Au-delà d'un débat fort mal posé – les amateurs contre les artistes professionnels –, formule qui définit a priori la relation comme concurrentielle, l'article occulte une des tendances sociétales les plus marquantes depuis 20 ans : le boom des pratiques artistiques en amateur (+ 50% en 10 ans). Chercheurs, écrivains de théâtre, responsables de fédérations d'amateurs, élus de proximité, nous nous sommes interrogés depuis plusieurs années sur ce phénomène culturel et social, qui interpelle notre société dans son rapport à l'art et à la culture.

1. Nous nous gardons bien de faire le portrait type de l'amateur. L'amateur, c'est lui, c'est toi, c'est moi. Les amateurs, c'est nous tous ensemble, c'est vous quand nous vous écoutons, c'est eux quand nous n'avons pas encore franchi le pas. Ce sont des pluriels construits de singuliers : ce sont les mondes des amateurs.
2. Nous affirmons que ces amateurs sont porteurs d'esthétiques propres, singulières, novatrices, de créations. Nos observations, nos travaux, nos recherches sont là pour le démontrer.
3. Nous portons souvent le sujet sur le terrain politique : comment se fait-il qu'une tendance sociétale aussi marquée ne débouche sur aucune politique artistique et culturelle au plan national ?
4. Nous n'opposons (et n'opposerons) jamais amateurs et professionnels. Nous sommes convaincus que ces dynamiques de pratiques artistiques en amateur participent de ce qui fait la vitalité culturelle, poétique, linguistique, musicale, etc. réelle d'une société, ce qui signifie, même si ce n'est pas forcément le plus important, des activités supplémentaires pour les professionnels. Les amateurs pratiquants sont aussi, souvent, des spectateurs de qualité. Nous sommes attachés à la défense des statuts et des conditions de travail des artistes professionnels, avec qui les associations travaillent à longueur d'année. Nous mettons un point d'honneur à prôner des pratiques loyales et respectueuses du statut social de chacun.
5. Nous avons désormais conscience du poids économique global que représentent les pratiques artistiques amateurs en France. Dans une société marchande, qui raisonne le plus souvent en termes de coûts et de profits, nous savons désormais que les pratiques artistiques en amateur, loin d'être dévoreuses de subventions, créent de la richesse économique et de l'emploi de proximité.

Mais la richesse des pratiques artistiques en amateur et l'engagement quotidien de milliers de bénévoles échappent aux économistes, aux politiques et à la sphère médiatique.

Amateurs, quelle richesse !

Premiers signataires :

Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC), La Ligue de l'Enseignement, Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Enfance et Musique, Fédération Française des MJC, Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur, Peuple et Culture, Cofac Nord-Pas-De-Calais, Cofac Poitou-charentes, Cofac Ile de France, Foyers Ruraux Poitou-Charentes, ADEC 56, Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées, les Ecrivains Associés du Théâtre.

Marie-Madeleine MERVANT-ROUX (CNRS), Jean-Paul ALEGRE (Président - Ecrivains Associés du Théâtre), Marie-Christine BORDEAUX (Université Stendhal Grenoble 3), Patrick SCHOENSTEIN (Président - FNCTA), François MOREAUX (Coordinateur national COFAC), Eric FAVEY (Secrétaire national- Ligue de l'Enseignement), Jean-Luc Gonneau (Cofac Ile de France), Alain MANAC'H (Délégué général – FNFR), Jean-Jacques EPRON (Délégué régional des foyers ruraux Poitou Charentes).